

Concours maisons fleuries petit changement...



En effet, cette année, il n'y aura pas d'inscriptions, mais un jury passera dans les rues du village et sélectionnera, dans chaque catégorie, vingt maisons. Les plus belles seront prises en compte pour le classement

Rappel aux propriétaires d'animaux...

Pour un village propre, je ramasse.
J'aime mon chien, je ramasse.
Et je profite des espaces verts hors du village pour faire mes besoins.



Collecte des déchets, les changements à retenir ...

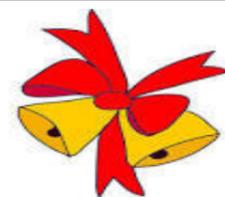


Le jour de ramassage est le **MARDI**

Les sacs jaunes sont ramassés **TOUTES LES DEUX SEMAINES.**



Le ramassage du verre à domicile **N'EST PLUS ASSURÉE**
Vous devez apporter vos verres au point de collecte situés Rue du Saule et bientôt Grande rue (face au cimetière)



Éditorial...

Dès l'achat de la parcelle appartenant à M et Mme BAUTZ, la municipalité a réfléchi à la réalisation d'un lotissement communal composé de 7 à 8 parcelles. Afin d'obtenir un ensemble cohérent, des échanges restaient encore à réaliser. Après d'âpres et longues discussions, nous avons enfin pu confier la réalisation de ce projet à un bureau d'étude. La viabilisation des parcelles a fait l'objet d'un appel d'offre divisé en 2 lots. Les sociétés COLLAS et INEO COFELY ont été retenues pour la réalisation des travaux qui sont en cours d'achèvement. Dès la fin des chantiers, la commune procédera à la vente des parcelles. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la mairie aux heures habituelles d'ouverture. Bonnes vacances à vous tous

Gilbert Marchal

Alerte Canicule, du bon sens tout simplement...

Météo France indique une vague de chaleur pouvant avoir des conséquences sanitaires importantes et en particulier sur les personnes âgées.



N'hésitez pas à venir en Mairie pour vous faire inscrire sur le registre afin qu'une veille communale puisse être prise en compte. Evitez de vous exposer au soleil, n'oubliez pas de bien vous hydrater et de profiter des pièces les plus fraîches de votre domicile.

Sommaire ...

Page 2 Travaux Route de Toul
Fête de l'école

Page 3 : Enquête pulic
Les Taxes Communales
Vigilances Voisins

Page 4 : Les maisons fleuries
Collecte des déchets
Rappel aux Propriétaires

L'agenda ...

- Le 05 Septembre : Les Verak eu : Barbecue
- Le 05 Septembre : Fjep : Marche de jour
- Le 12 Septembre : ACPGCATM : Dépôt de gerbe au Monument de la patte d'Oie
- Le 20 Septembre : ACPGCATM : Cérémonie Commémoration 1914/1918



Fermeture estivale de la mairie :

**Du 03 Août
au 21 Août
2015**

Route de Toul terminée, Au suivant ...

Les travaux d'enfouissement des réseaux Route de Toul sont terminés. L'entreprise Eurovia qui a eu en charge la réfection de cette route a achevé les travaux dans les délais prévus au contrat.



Dorénavant, plus aucun câble aérien télécom, EDF n'est apparent et un éclairage programmé a été mis en place afin de diminuer les dépenses d'énergie.

La réfection de la chaussée ainsi que les aménagements des trottoirs ont été faits laissant ainsi apparaître une route flambant neuve qui redonne un cachet à notre beau village de Jézainville.

Les beaux jours arrivent alors si ce n'est pas déjà fait, n'hésitez pas à aller vous promener du côté de chez

Mais les travaux dans le village ne sont pas terminés pour autant. Effectivement, l'étude pour la route de Dieulouard est commencée ; des mesures de réseaux ont été faites afin de pouvoir établir le dossier d'appel d'offre qui sera bientôt prêt. D'ici quelques mois, les camions et les pelleteuses reviendront dans notre village pour continuer les travaux d'aménagement promis par le conseil municipal.

La fête de l'école Il y avait longtemps !!

Il y a longtemps que nous n'avions pas assisté à une fête de l'école aussi belle !!!
Pourtant la recette est simple,
Vous prenez des maitresses extrêmement motivées
Des parents bien présents
Une météo ensoleillée
Et vous vous retrouvez avec des jeunes heureux d'être sur la scène pour chanter à tue-tête devant un public conquis.

Le bouquet final fut également innovant avec la participation des parents sur la scène pour chanter et danser les derniers refrains.

Lors de cette manifestation, la commune a remis à 4 élèves sur 7 du CM2 le dictionnaire ; nous leur souhaitons une bonne rentrée au collège.

Un grand bravo à tous et tout particulièrement aux maitresses qui ont su diriger cette fête de main de maitre !!!



PLU en voie d'achèvement...

Le processus de transformation du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) touche à sa fin.

Cette obligation de passage du POS au PLU a été imposée par la loi. Menée avec l'assistance de l'ADEVAL, la procédure d'élaboration du PLU a démarré en 2013.

Après différentes phases d'étude, de débat et de concertation, le projet de PLU est maintenant soumis à enquête publique. Vous avez été informé par un document distribué dans votre boîte aux lettres que cette enquête s'étend sur la période du 19 juin au 20 juillet 2015.

Un commissaire enquêteur a été désigné ; il peut vous recevoir aux dates fixées (pour mémoire les vendredis 19 juin et samedi 11 juillet 2015 de 10 à 12 H et le lundi 20 juillet 2015 de 15 à 17 H)

Pendant la durée de l'enquête, vous pouvez consigner vos observations et propositions sur le registre d'enquête.

Après la phase d'enquête, l'approbation du PLU se fait par une délibération du conseil municipal.

La fin de l'année 2015 devrait donc en principe voir l'aboutissement de ce chantier long et complexe.



Augmentation du taux des 3 taxes...

Les vacances arrivent ayons les bons réflexes !!!!

La période estivale est propice aux visites indésirables. Les maisons vides pendant les vacances sont des proies faciles !!!

Afin d'éviter des mésaventures, quelques règles de bons sens peuvent être rappelées :



Ne pas laisser de courrier s'entasser dans la boîte aux lettres ni de message sur le répondeur indiquant vos dates d'absence. Fermer correctement fenêtres, volets et mettre en lieu sûr vos objets précieux

**Prévenir vos voisins de votre absence.
Et en cas d'absence prolongée
prévenir la gendarmerie**

Les subventions accordées aux communes sont souvent fonction de leur effort fiscal et, du fait de la stagnation du taux des dites taxes depuis plusieurs années nous sommes pénalisés. De plus, en raison du désengagement de l'Etat dans la prise en charge de certaines dépenses, les membres du Conseil Municipal ont décidé d'augmenter comme suit les taxes dont la détermination du taux lui appartient lequel n'avait pas été modifié depuis plusieurs années.

Taxe d'habitation 9.13%
(au lieu de 9.04)

Taxe Foncière (Bâti) 10.33%
(au lieu de 10.23)

Taxe Foncière (non Bâti)
74.19% (au lieu de 73.46 %)